

De nombreux candidats au baccalauréat 2021 se plaignent de la forme et du contenu de certaines épreuves.

En effet, les candidats au baccalauréat de l'enseignement général des séries littéraires se plaignent de certaines épreuves.. « **Nous n'avons pas été évalués selon l'Approche par compétences (Apc). Les épreuves avaient la forme de l'ancien système d'apprentissage. Or, nous n'avons jamais appris à traiter les épreuves de cette manière** », expliquait à Cameroon Tribune Abdou K., candidat au baccalauréat de la série A. Entre autres épreuves incriminées, la géographie et l'éducation à la citoyenneté et les mathématiques.

Dans l'épreuve d'Education à la citoyenneté par exemple, les candidats avaient deux sujets au choix. Le premier est une dissertation à rédiger sur un sujet lié à la coopération Cameroun-Grande Bretagne. Le second est un extrait de texte sur la coopération Cameroun-Chine. Cinq questions relatives au texte sont ensuite posées au candidat. Le souci avec certains candidats, c'est qu'ils ne se sont pas préparés pour les épreuves sous cette forme. Selon eux et un bon nombre d'enseignants, cela correspond davantage à l'Approche par objectifs, pratiquée avec l'ancien système d'enseignement. Plainte similaire avec l'épreuve de géographie. Cette fois encore, trois sujets au choix sont proposés. Le premier est une série de questions sur la thématique du Plateau sud du Cameroun. La seconde porte sur les villes dans le monde avec des documents à exploiter. Le troisième et dernier est une étude comparative de deux pays sur la base de consignes données aux candidats. Des questions de cours à première vue. Pourtant, les candidats disent ne pas s'y retrouver, rapporte le quotidien gouvernemental.

Mis sur le banc des accusés, le ministère des Enseignements secondaires (Minesec) à finir par reconnaître que des « dysfonctionnements » ont été observés au niveau de certaines épreuves du baccalauréat de l'enseignement secondaire général de la session 2021.

« **Dans l'ensemble, et en dehors de l'épreuve de géographie, il n'y a pas de problème substantiel de contenu. S'agissant de cette matière, les candidats avaient le choix entre trois épreuves et seule la troisième présentait des difficultés** », lit-on dans le communiqué du Pr Nalova Lyonga.

« **Il a été décidé de la convocation sans délai d'un conseil extraordinaire des examens de l'Office du baccalauréat du Cameroun** « en vue de prendre les mesures qui s'imposent pour que les candidats audit examen ne soient pas pénalisés du fait des erreurs administratives », ajoute le communiqué.